élémentaire PARILLY
8 avenue Jules Guesde
69200 Vénissieux
Tél : 04 78 01 49 38
Mail : ce.0693961f@ac-lyon.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 20 Octobre 2022 –

Inspecteur Vénissieux- Lyon 8 :
Parents d'élèves : Mmes Choukri, Naouz, Sahraoui, M. Bourdon, Soto, Sauvebelle,
Enseignants : Mmes Cabecas, Chambenoit, Crozet, Daubargues (directrice), M. Godet, Mmes Grand, Hugé, Legon, Maneval, Moine, Monneret, Pineau, M. Poupinet, Mmes Salles, Sibomana, Véniant.
RASED : Mme Roblin
TEMPS périscolaire : Mme Ayari
Mairie : Mme C. Murigneux, M. Yazar (élu), M Sghaier (élu)
DDEN : Mme Raffenot

Excusés : M. ARAGO (IEN), M. Tournier (DDEN), Mme Franco (infirmière scolaire municipale),

➢ Vie de l'école :

• 1.1 Présentation de l'équipe pédagogique

- Tour de table : présentation de l'équipe et de l'ensemble des personnes présentes au Conseil d'école

- 15 classes et une classe UPE2A (classe pour les enfants allophones), 17 enseignants dont 2 à temps partiels qui assureront une période de 7 semaines à temps plein.

- 8 AESH dont 1 à temps partiel sur l'école assurent les aides individualisées en priorité auprès des enfants ayant une notification MDPH ce qui représentent 22 élèves à ce jour, 3 élèves sont en attente de notification.
- 161 heures d'accompagnement individualisé + 13 élèves en accompagnement mutualisé.
- 175h de contrat soit – 161 AESHi, il reste 14h pour les 13 élèves en AESHmut ce qui est égale à 1h/élève actuellement par manque d'ouverture de poste

• 1.2 Approbation du procès-verbal du Conseil d'école du 14 juin 2022.

Approbation du conseil d'école -

• 1.3 RASED et Santé scolaire : présentation de ses membres, son rôle et son fonctionnement – prise en charge et aides aux enfants en difficulté

Présentation des autres personnels autour de l'école :

- Membres du RASED : interviennent sur 4 groupes scolaires
  - Mme Roblin, aide à dominante pédagogique travaille en lien avec les apprentissages / sur la difficulté scolaire sur les champs disciplinaires du français et mathématiques avec information aux parents.
  - Mme Fleury, aide à dominante relationnelle qui travaille sur le comportement de l'élève / sur la difficulté à être élève.
  - Mme Schweitzer, psychologue de l'E.N., à l'écoute des familles en cas de difficultés liées à l'école. C'est aux parents à prendre RDV. Elle réalise également des bilans, participe aux équipes éducatives et de suivi de scolarité et aide à l'accueil des élèves en situation de handicap avec la mise en place de suivi spécifique.
  - Des demandes d'aide RASED ont été établies pour les 2 cycles, les restitutions auront lieu en novembre pour les CP/CE2/CM2 afin de proposer des prises en charge après les vacances. Pour les autres niveaux, les demandes d'aide auront lieu ultérieurement.
  - Des prises en charge ont déjà été mises en place dans le cadre de la liaison GS / CP

Les membres du RASED peuvent être contactés directement par téléphone par les parents (numéro

transmis dans le carnet de liaison en début d'année).

- Personnel médical : une infirmière scolaire municipale Mme Franco (présente le mardi/vendredi) et un médecin scolaire le Dr Lassiaz à partir de la GS jusqu'au CM2 assurent la mise en place des PAI, les visites médicales et des missions de prévention avec l'équipe enseignante autour de l'alimentation, du sommeil et des écrans et la puberté.

Le Médecin vacataire rattaché à l'école ne vient qu'à la demande. Une journée le 18/10 a déjà eu lieu avec des visites ciblées. Une autre date a été fixée.

Les PAI sont quasiment tous renouvelés, la directrice assure le suivi administratif entre la famille et service de santé scolaire.

Pensez à transmettre tout changement de coordonnées à l'école afin d'être joignable. Depuis la rentrée, de nombreux problèmes de retard de certains parents à la fin de l'école ou à la fin du périscolaire. Certains documents administratifs n'ont toujours pas été rendus par certaines familles. Cela pose un problème pour l'école, car il nous manque les coordonnées téléphoniques ou mails.

- **Les Activités Pédagogiques Complémentaires** (A.P.C.) :

Les enseignants assurent 36 heures d'APC dans l'année, devant des groupes de 3 à 6 enfants. Durant ces temps de prise en charge sont traités des difficultés passagères en lecture, langage et compréhension mais aussi un projet spécifique en EMC, sur la sensibilisation aux messages clairs. Une autorisation de principe est demandée aux familles en début d'année et une feuille de « convocation » est remise pour chaque série d'aide. Les aides ont lieu soit sur le temps méridien juste après 11h30, soit après les cours de l'après-midi, à partir de 16h45.

- **Stage de remise à niveau :**

Groupe de 6 élèves maximum sélectionnés par leur professeur pour participer à un stage de soutien pendant la première semaine des vacances du 24 au 28 octobre (15h). 5 professeurs vont dispenser ce 1er stage.

Centre social Parilly : responsable Mme Hélène Sala - accompagnement scolaire : Les enfants sont pris en charge dans la cour dès 16h45 pour se rendre au centre social. Chaque élève inscrit est tenu de se présenter 2 fois par semaine dans son groupe. (mardi/vendredi). 32 élèves sont inscrits, les groupes sont complets. Des points sont faits plusieurs fois par an, en amont des prises en charge pour cibler les notions à travailler et des bilans ont lieu en cours d'année pour faire des ajustements et faire un point de situation de l'évolution des élèves et enfin un temps de bilan en fin d'année.

• 1.4 Elections des représentants de parents d'élèves : déroulement et résultats

Cette année, les élections se sont déroulées uniquement par un vote par correspondance.
Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :
524 inscrits – 137 votants – 20 bulletins blancs ou nuls
117 Suffrages exprimés – taux de participation : 26,15 %
Une seule liste s'est présentée : FCPE, qui obtient 15 sièges sur les 15 sièges à pourvoir.
Participation en légère baisse par rapport à l'an dernier 27,26 % de participation.

- Rôle et fonctionnement d'un conseil d'école par Mme Daubargues

• 1.5 Actualisation du règlement intérieur : vote du nouveau règlement pour l'année 2022-2023 présentations du registre de sécurité au travail

-Le Règlement intérieur de l'école :

- Mme DAUBARGUES aimerait rajouter dans le règlement l'interdiction de port de couvre-chef (bonnet, casquette, capuche) pour les usagers de l'école : les élèves et les personnels de l'école (professeurs des écoles, animateurs, ADE, intervenants).
VOTES A MAIN LEVEE : 19 pour / 0 contre / 3 abstentions.
- Les parents d'élèves demandent à Mme DAUBARGUES d'avoir les documents à l'avance (type changement du règlement) pour pouvoir en discuter en amont.
- L'école élémentaire Parilly a un règlement spécifique (approuvé lors de chaque 1er conseil d'école et

transmis ensuite aux familles) qui s'inscrit dans le règlement départemental arrêté par l'IA-DASEN.
Le règlement sera distribué aux familles par le biais du cahier de liaison et par mail. Les parents et les élèves devront en prendre connaissance et le signer.

Les accès à l'école ont été modifiés pour l'année : portail de direction (8 avenue Jules Guesde) pour les élèves des classes du bâtiment principal et portail jaune (place Jeanne d'Arc) pour les élèves des classes du bâtiment annexe.

- Le registre de sécurité et de santé au travail permet à chaque personne, personnel administratif, enseignant, parent d'élève fréquentant un établissement d'indiquer tout dysfonctionnement observé dans l'école en matière de sécurité et de santé. Il se trouve dans le bureau de la directrice
Tout personnel, parent ou enseignant peut remplir le registre de sécurité si jamais il voit un dysfonctionnement.

- ## 1.6 Bilan de la rentrée et organisations des classes/dispositif UPE2A

➢ BILAN DE RENTREE
La rentrée a été plutôt calme concernant la relation avec les élèves et les parents.
L'équipe a changé. Plusieurs collègues sont arrivées sur l'école : Mesdames Legon et Monneret, Messieurs Godet et Poupinet.
L'école est toujours composée de 15 classes avec une diminution des effectifs d'environ 20 élèves.

➢ EFFECTIFS

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2020/2021	70	71	75	63	67
344	15 classes				

➢ ORGANISATION PEDAGOGIQUE
L'organisation pédagogique est la suivante

Mme SALLES- CP : 20
Mme CABECAS – CP : 20
Mme MONNERET – CP : 20
Mme CHAMBENOIT – CP/CE2 : 23
Mme SIBOMANA – CE1 : 26
Mme MOINE et Mme LEGON– CE1 : 26
M POUPINET – CE1/CE2 : 23 (18/5)
Mme VENIANT - CE2 : 23
Mme HUGE – CE2 : 25
Mme PINEAU – CE2/CM1 : 23 (14/9)
M GODET remplace Mme HANNOT – CM1 : 23
Mme MANEVAL - CM1/CM2 : 23 (14/9)
Mme GRAND et Mme LEGON CM1/CM2 : 23 (14/9)
Mme DURAFFOURG - CM2 : 24
Mme HYVERNAT - CM2 : 24
Mme CROZET : UPE2A - 23 élèves inscrits dans le dispositif.

- ## 1.7 Projets d'école : projets et actions réalisés depuis la rentrée, en cours ou futurs

Durant la première période :

- **1er Cycle Piscine** pour 3 classes (2 classes de CE1, 1 classe de CE1/CE2) jusqu'en décembre puis les classes de CP prendront le relais avec les CM2 à raison de 2 séances par semaine pour ces derniers.
- **Cycle TENNIS** avec intervenante ETAPS avec les classes de CM1 et CM2 au Parc de Parilly. Projet jusqu'en décembre
- **Classe rousse à CHAMPAGNEUX** pour les 2 classes de CM2 cette semaine du 11 au 14/10/2022.
- **Café-parents :** tous les derniers vendredis matin de chaque mois depuis le 30/09/2022 de 8h30 à 11h30 soit dans une école soit au centre social.
- réunion d'organisation avec le Centre social et l'école Jules Guesde pour planifier les rencontres et définir les thématiques en commun sur le Territoire – quartier. Présence à chaque fois de 2 ou 3

professionnels (directrices d'école, infirmières scolaires, personnels du centre social et autres professionnels extérieurs) –

- **Participation à la semaine EDD** - Portes ouvertes de la cour végétalisée
  Exposition des productions dans la cour réalisée durant la semaine- les enfants ont participé à des ateliers sur le thème de la nature, l'écologie, le recyclage, ateliers artistiques, apprentissage de chant, écriture de poèmes, d'une charte d'utilisation de la cour - temps forts le 23/09/2022.
- **Participation aux foulées vénissianes** pour les classes de CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2 du 17 au 20/10/2022

- **Classes inscrites à l'USEP :** Mme MOINE + M. GODET. Les parents d'élèves se proposent, pour les années suivantes, d'aider au financement si possible. Frais d'inscription : 8€/élève

- **Pour la période 2/3 :**
  - Projet « école et cinéma » pour plusieurs classes
  - Projet E3D pour les classes de CM1/CM2 + CM1

A venir :

- Plusieurs sorties sont prévues à l'Auditorium de Lyon, au théâtre de Vénissieux, et à l'Opéra de Lyon sont prévues et au musée des beaux-arts, sorties au planétarium

➢ **Les évaluations nationales CP/CE1 :**
Les enseignantes de CP/CE1 ont expliqué aux parents lors des réunions de rentrée.
Les résultats sont rendus aux familles sous la forme d'une toile indiquant les compétences réussis ou échouées Un mot explicatif aux familles accompagnera les résultats car ces évaluations ne représentent pas forcément le niveau de l'enfant. Possibilité de rencontrer les enseignants.

➢ **Remise des bulletins par semestre** : Comme il l'avait été soulevé l'an dernier et après décision en conseil de maîtres, chaque enseignant rencontrera chaque famille pour la remise individuelle des bulletins du 1er semestre. 2 bulletins seront délivrés cette année.

• 1.8 Sécurité à l'école : travail entrepris sur la sécurité au sein de l'école - exercices incendie et PPMS

Un exercice incendie a eu lieu le 9 septembre 2022 et un exercice PPMS, attentat intrusion sera réalisé au retour des vacances.
Un conseil de maîtres a eu lieu ayant pour ordre du jour, la sécurité et la sureté à l'école ainsi qu'aux abords de l'école.
Une information sera transmise également aux agents municipaux et au service du périscolaire quant à l'attention particulière à porter sur ces exercices pour développer une attitude commune face aux dangers : risques majeurs / attentat intrusion et incendie.
Les parents d'élèves demandent à avoir des plaquettes informatives pour leur donner des conseils sur comment accompagner leur enfant dans ces situations et comment réagir.
Intervention de la mairie : l'école sera dotée d'un dispositif alerte attentat (signal lumineux) en 2023.

• 1.9 Communication entre l'école et les familles

Présence plus importante des familles lors des réunions de rentrée exceptée pour la classe de CP B
Nous invitons les familles à lire et signer quotidiennement les cahiers de liaison.

Il manque encore à ce jour de nombreuses attestations d'assurance (2 mentions) et des fiches de renseignements

Un mail a été transmis en septembre aux familles les invitant à créer leur espace sur Educonnect afin de pouvoir accéder au livret scolaire numérique de leurs enfants, …

-Mise en place d'un ENT la classe.com en cours d'année. Formation fin 2022/2023 pour l'ensemble des enseignants

-De nombreux oublis de vêtements déjà au bout d'un mois de classe !

Questions de la FCPE à l'école :

1. Pensez-vous qu'il soit possible de poser des panneaux de sensibilisation de sécurité routière aux abords de l'école ?
2. Dans le bâtiment concerné par les travaux, quelles sont les nuisances qui ont été relevées ?

→ Quelques nuisances nécessitent de fermer la porte. Les nuisances sonores varient selon les jours. Les travaux auront lieux jusqu'en août 2023 (pendant l'été : couloirs, montées d'escaliers, couloir de la direction, cantine)

3. Marché d'hiver, avez-vous une date fixée (si non, les représentants des parents d'élèves sont plus facilement mobilisables les vendredis), est-ce qu'on maintient la tenue de la buvette par les parents d'élèves, *si oui, la question du positionnement sur un croisement au vu de l'engouement a été problématique l'an passé*.
   Une prévente de ticket est-elle possible ?

→ Le sujet va être évoqué lors du prochain conseil des maîtres. La date du 13 décembre a été évoquée.

4. Est-ce que le projet E.I.L.E. va reprendre ? Si oui, peut-on avoir le panel des langues proposées ?

→ Le projet n'est pas à l'ordre du jour.

5. Dates ventes gâteaux de l'école pour qu'on puisse en organiser 2 de notre côté.

→ Le sujet sera évoqué lors du prochain conseil des maîtres.

1- Partenariat avec la Mairie

• 2.1 Entretien des locaux et équipements dans l'école

- Entretien des locaux : 1 mercredi / 2 + tous les autres jours de la semaine. Problème d'effectif puisqu'il manque un poste complet.
- Les parents d'élèves font remonter les problèmes énoncés par leurs enfants : pas de lumière, pas de savon, toilettes sales.
- Mme DAUBARGUES précise que le gardien fait le ménage des sanitaires tous les jours et que les sanitaires ne sont utilisés que par les enfants.

• 2.2 Projets et budgets

- Crédits adjudicataires : 31 € / Crédit libres : 6€ inchangés
- Nous avons sollicité la Mairie pour l'installation d'un VPI dans la classe de Mme Crozet – UPE2A en espérant que cette demande pourra être validée

➢ TRAVAUX DE VEGETALISATION DE LA COUR B :
Réception des travaux de la cour – les 17/10 travaux considérables pour un montant de 245 000 € dont 70 % ont été financés par l'agence de l'eau. Les travaux sont conformes à ce qui avait été décidé lors des différentes réunions préalables et par rapport au plan et cahier des charges.

➢ Nous remercions encore infiniment le service de M Laurent et Mme Girardeau des espaces verts pour leur écoute et leur collaboration, la mairie de Vénissieux, les élus Mme Forestier et M. Sghaier.

➢ Durant les vacances, les plantations d'arbres, de fruitiers vont se poursuivent ainsi que l'enduit sur les murs d'enceinte et un grillage sur le mur côté parking.

➢ Les enfants des classes de Mmes Sibomana et Monneret ont participé durant une matinée à des ateliers de plantations d'arbustes et d'aromatiques avec des jardiniers de l'entreprise IDVERDE ainsi que des jardiniers de la ville de Vénissieux. Les enfants se sont régalés.

➢ Les Travaux de mise aux normes PMR du bâtiment annexe ont commencé cet été et se poursuivront jusqu'à l'été prochain.

- Cet été, la première phase des travaux de réhabilitation a eu lieu dans les classes du bâtiment annexe (peintures des classes, électricité - instllation des plafonniers LED et changement de sols de certaines classes. La 2ème phase se déroulera l'été prochain – 2023- dans le restaurant scolaire, les couloirs de circulation et les montées d'escaliers.
- Les travaux de rénovation doivent se faire également dans le couloir de la Direction /bâtiment principal en même temps.

• 2.3 Suivi des temps périscolaires : restaurant scolaire et activités du soir

La **restauration scolaire** : 11h30 – 13h35

220-230 inscrits. Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 18. A ce jour, l'équipe compte de 12 à14 animateurs (faible effectif) à ce jour.

Le périscolaire **du soir** : 16h45-18h
110 élèves inscrits pour 6 animateurs soit 1 animateurs pour 18.

La garderie du matin aura lieu dans l'école élémentaire à compter du 07/11/2022 pour les élèves de l'élémentaire

<u>Questions de la FCPE au périscolaire :</u>

1. A quelle date <u>les projets du périscolaire</u> seront communiqués ?

➔ Réponse : Pendant ce début d'année, activités sportives ou manuelles. Mais ces deux mois ont surtout permis de stabiliser les équipes et les groupes d'élèves inscrits. Après les vacances d'octobre : tract pour indiquer aux parents les projets / activités qui vont être proposés aux enfants.

2. Est-ce que le périscolaire dispose d'un budget pour <u>les équipements</u>, l'investissement en rollers de plus petites tailles est-il prévu ? Avez-vous d'autres besoins à relater ? Les demandes de <u>dons des parents</u> sont-elles possibles ?

→ Réponse : le périscolaire dispose d'un budget / an estimé par la mairie en fonction du nombre d'enfants.

3. Organisation à réfléchir pour donner accès aux enfants du périscolaire à la <u>vente de gâteaux</u>.

→ Réponse : les animateurs pourront accompagner les élèves du périscolaire au stand de vente de gâteaux.

Précision de Mme DAUBARGUES sur la garderie du matin : les élèves d'élémentaires seront désormais accueillis en élémentaire à compter du 07/11/2022.

• 2.4 Accès à l'école : renforcement de la sécurité - entrées et sorties de l'école

Présentation par M Sghaier- élu Mairie de Vénissieux –
Projet de piétoniser une partie de la rue Jeanne Labourbe.
Volonté de travailler avec l'école sur la végétalisation de cet espace

<u>Questions de la FCPE à la Mairie :</u>

Les questions relatives à l'insécurité aux abords de l'école sont persistantes depuis plusieurs années.
Le stationnement illégal et dangereux persiste sur les temps d'entrées sorties de l'école (niveau du portail de la direction, sur les trottoirs, sur les terre-pleins), qu'est-ce qui a été fait, qu'est ce qui va être mis en place ?
La piétonisation de la rue Jeanne Labourbe a été évoquée, avez-vous une date effective ?
Aussi, vers l'église, des bris de verre sont présents depuis cet été, qu'est-ce qui va être fait ?

Réponse : comité de pilotage entre élus avec les services de l'éducation / services de la sécurité / d'DCV. Se base sur une étude de 2018/2019 sur la globalité des écoles et sur les demandes des conseils d'école, il ressort 7 écoles en demande : Parilly / Pasteur / St Exupéry /Charles Perreau / Moulin à vent / Flora Tristan
Pour Parilly, propositions de pistes :

- piétonisation mais problème pour la circulation des riverains + véhicules d'urgence.
- Mettre en place des pédibus

La Mairie souhaite travailler en collaboration avec les parents d'élèves / l'école.
Les parents d'élèves préféreraient une piétonisation totale de la rue Jeanne Labourbe avec des plots s'abaissant pour les véhicules de sécurité. Demande d'envisager la mise en place d'un garage à vélos.
Les parents d'élèves insistent sur leur préoccupation principale : la sécurité aux abords de l'école car des parents se garent sur les trottoirs et le terreplein central de l'avenue Jules Guesde.
La Mairie propose d'organiser une rencontre avec le service de la voirie et quelques parents élèves début novembre.

Plan de sobriété : Dans ce contexte, quels sont les impacts sur les conditions d'accueil en période de froid. Quelles mesures ont été prises, détails des procédures, une information aux parents est-elle prévue.

➔ Réponse : Pour le moment aucun changement n'est prévu. Mme DAUBARGUES a émis le problème des températures dans les différents bâtiments (très froid dans le bâtiment principal, très chaud dans le bâtiment annexe).

Travaux : Quelle temporalité pour les travaux, plus précisément concernant la présence des gros engins, de la grue.

➔ Réponse : pour le moment, pas de calendrier fixé. Les travaux se dérouleront jusqu'en août prochain. La grue devait être enlevée pendant les vacances d'octobre. Pour le moment nous n'avons pas d'information supplémentaire à ce sujet.

Quel impact sur les manifestations dans la cour (récréations et autres événements).
Les zones de récréations sont définies, la sécurité des élèves est assurée.

2- Partenariat avec les parents

- Vente de chocolats : retour des bons de commande pour le 8/11
- Marché de Noël : participation – réunion avec la commission festive durant la période prochaine

Séance levée à : 19h25

Secrétaire de séance :
Mme M. CABECAS

Présidente de séance :
Mme V. DAUBARGUES